

Une bonne assistance peut faire toute la différence.



Programmes d'assistance aux dirigeants, administrateurs et propriétaires de services de garde.

L'assistance dont vous avez besoin

Trouver le soutien nécessaire pour régler certaines situations qui se présentent dans votre service de garde n'est pas toujours un jeu d'enfant... Pour vous aider à prendre des décisions éclairées, vous avez maintenant accès aux conseils des professionnels des programmes d'assistance d'*Assurances Andrée Bernier et Filles*.

Grâce à ces services offerts en toute confidentialité et à un coût concurrentiel en collaboration avec *Intact Assurance*, vous avez l'esprit tranquille pour faire ce que vous faites de mieux : veiller au bien-être des enfants qui vous sont confiés.

ASSISTANCE SANTÉ

Un coup de pouce qui fait du bien!

Vous êtes à la recherche d'information médicale en matière de diététique, soins des enfants, conditionnement physique, maladies graves ou autres ? La ligne téléphonique de l'assistance santé vous permettra d'entrer en contact rapidement avec un professionnel de la santé.

Peu importe qui est touché (vous-même, un de vos proches, un membre du personnel ou un enfant du service de garde), vous obtiendrez toute l'aide recherchée au bout du fil.

Utilisant une approche humaine et chaleureuse, les spécialistes qui vous parleront seront aptes à répondre à des questions comme celles-ci :



Comment faire pour contrôler une fièvre ?



Quels sont les symptômes à surveiller pour savoir si le temps est venu de voir un médecin ?



Quelles mesures de prévention sont efficaces pour éviter la propagation de diverses maladies ?



Quels exercices physiques sont recommandés pour les enfants ?



ASSISTANCE JURIDIQUE

Un appui de tous les instants !

De nombreux événements ayant des incidences légales peuvent survenir dans le cadres des activités de votre service de garde. Sous réserve d'éventuels conflits d'intérêt, l'assistance juridique vous donnera accès, par téléphone, à l'expertise et aux conseils d'avocats spécialisés dans les domaines suivants : famille, testaments et successions, contrats, louage, corporations, etc. Voici quelques-unes des questions auxquelles vous trouverez des réponses grâce à ce service que vous pouvez utiliser aussi souvent que vous le

-  **Lorsqu'un enfant présente une cicatrice ou une marque d'abus, l'employé est-il obligé de le révéler aux autorités ?**
-  **Est-il permis d'expulser un enfant à la suite d'un retard dans le paiement des frais de garde ?**
-  **Pouvons-nous limiter notre responsabilité envers l'adulte ou l'enfant qui se blessent dans la garderie?**
-  **L'entreprise en charge des travaux de rénovations de notre garderie ne respectent pas ses obligations. Quels sont nos recours?**

ASSISTANCE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Un atout pour vous !

Avoir droit à l'appui d'experts pour tout ce qui touche la gestion de vos ressources humaines, c'est maintenant possible! Recrutement et embauche de personnel, relations de travail, rémunération, formation, avantages sociaux et équité salariale : voilà autant d'aspects que maîtrisent les professionnels de l'assistance en gestion des ressources humaines d'*Assurances Andrée Bernier et Filles*. Attentifs et expérimentés, ils sauront vous épauler en vous aidant notamment à répondre à diverses interrogations.



Quelles sont les exigences à respecter en matière de santé et sécurité au travail dans un service de garde ?



Quels sont les meilleurs moyens de recruter des employés qualifiés pour s'occuper des enfants ?



Quelles activités pourraient contribuer à renforcer l'esprit d'équipe des employés ?

BIBLIOTHÈQUE JURIDIQUE

Tout un éventail de documents juridiques à votre portée !

Vous avez besoin de vous référer à un bail commercial type ? Vous aimeriez voir quelle forme peut prendre une mise en demeure ? Avec la Bibliothèque juridique, un portail facile d'accès et d'utilisation, vous avez la possibilité de consulter et de faire imprimer ces documents et beaucoup d'autres encore. Vous pouvez ainsi générer, sans frais, jusqu'à quatre documents par année parmi les suivants :



Bail commercial;



Procuration pour acheter un immeuble, l'hypothéquer ou autres ;



Contrat d'emploi;



Testament;



**Plus de 20 types de mises en demeure;
et beaucoup plus!**

SOUTIEN À LA SUITE D'ÉVÉNEMENTS TRAUMATISANTS

Soutenez votre atout le plus important!

Lorsqu'un événement traumatisant se produit, ses répercussions peuvent toucher le milieu de travail au complet. Votre réaction à la situation aura une incidence importante sur le bien-être des employés et la poursuite des activités de votre organisation. Les services de soutien à la suite d'événements traumatisants vous apportent le soutien et les conseils de spécialistes dans ce domaine, au moment où vous en avez le plus besoin.

Qu'est-ce qu'un événement traumatisant ou un incident critique?

Un incident critique ou un événement traumatisant est une situation qui déclenche chez les employés des réactions émotionnelles exceptionnellement fortes pouvant nuire à leur capacité de fonctionner au travail ou à la maison.

Qu'il s'agisse du décès d'un collègue, d'une blessure grave ou d'une menace à la sécurité, en raison du stress ou de l'anxiété, les employés pourraient avoir de la difficulté à se concentrer et être moins productifs au travail.

Soutien à la suite d'événements traumatisants

Grâce à un système central couvrant tout le pays, les services de soutien à la suite d'événements traumatisants que nous offrons répondent aux besoins des organisations en apportant du soutien aux gestionnaires et aux employés touchés par un événement traumatisant et leur permettent de reprendre leurs activités normales.

Nos services de soutien à la suite d'événements traumatisants sont offerts 24 heures sur 24 grâce à un réseau de conseillers chevronnés qui interviennent immédiatement. Ces services, qui sont les plus complets et les plus spécialisés dans ce domaine au Canada, sont fournis par des conseillers formés en verbalisation à la suite d'un incident critique, en intervention de crise dans la collectivité et en intervention générale en incident critique.



En plus d'aider vos employés à gérer le stress post-traumatique prévisible qui suit une restructuration importante ou un changement majeur au sein de l'organisation, nous pouvons vous apporter du soutien dans les situations suivantes dont les répercussions pourraient nuire au fonctionnement normal d'un employé:

-  Harcèlement physique ou sexuel au travail;
-  Accident entraînant une blessure grave, une amputation ou le décès d'un employé;
-  Acte de violence en milieu de travail;
-  Suicide ou meurtre;
-  Décès de cause naturelle ou autre;
-  Décès d'un membre de la famille;
-  Événement tragique tel qu'un écrasement d'avion, un accident de la route ou ferroviaire;
-  Vol qualifié au travail (ou à la maison);
-  Attentat terroriste;
-  Catastrophe naturelle;
-  Cas de fraude suivi d'une enquête.

À QUOI POUVEZ-VOUS VOUS ATTENDRE DE NOTRE PART? Voici les services offerts par notre équipe de spécialistes :

-  Intervention dans un délai de 24 heures;
-  Séances de désamorçage et de verbalisation offertes sur place aux personnes touchées, afin de normaliser les réactions et d'atténuer le stress post-traumatique, permettant ainsi à la plupart des personnes de retrouver leur fonctionnement normal;
-  Séances individuelles de counseling à l'intention des employés qui doivent obtenir un soutien complémentaire;
-  Formation sur la gestion du stress causé par un incident critique et les protocoles d'intervention post-traumatique à l'intention des personnes-ressources;
-  Consultation en planification à la suite d'une catastrophe;
-  Aide pour former des équipes de pairs-intervenants.

Le soutien spécialisé et rapide que nous offrirons à vos employés et à vos gestionnaires vous permettra de mieux gérer la productivité à la suite d'un événement traumatisant en milieu de travail et d'assurer la poursuite des activités de votre organisation.

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE ASSISTANCE EN TOUTES CIRCONSTANCES !

Quelle que soit la situation, vous apprécierez le fait de pouvoir compter sur les recommandations des professionnels avisés des programmes d'assistance *d'Assurances Andrée Bernier et Filles*. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ces services offerts en collaboration avec Intact Assurance, communiquez sans tarder avec un de nos conseillers.

Du lundi au vendredi

9h à 20h

Montréal :

☎ 514.845.2496

Sans frais:

☎ 1.800.254.1818



Fournisseur autorisé de

